



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Morbihan

Mairie de Larmor Baden
Place de l'Eglise
56870 LARMOR BADEN

Dossier suivi par François LEGER

Objet : demande de permis de construire

A Vannes, le 27/09/2019

numéro : pc 10619Y00 14

adresse du projet: ILE BERDER 56790 LARMOR-BADEN

nature du projet:

déposé en mairie le : 24/07/2019

reçu au service le : 06/08/2019

servitudes liées au projet : Site inscrit -

demandeur:

SAS OCDL-Groupe Giboire
2 Place du Général GIRAUD
35000 RENNES

Ce projet est situé dans le site inscrit désigné ci-dessus. Les articles L.341-1 et R.341-9 du code de l'environnement et R.425-30 du code de l'urbanisme sont donc applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à altérer l'aspect de ce site inscrit. Il peut cependant y être remédié. L'architecte des Bâtiments de France émet par conséquent un avis favorable assorti d'une proposition de prescriptions. Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou observations au titre du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

Proposition de prescriptions (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1)

Pour assurer une bonne conservation du caractère patrimonial de l'existant en accord avec le caractère pittoresque du site inscrit, il convient de suivre les prescriptions suivantes :

- les châssis de toit de désenfumage seront **ardoisés**,
- les menuiseries seront réalisées en bois peint petits bois assemblés, non rapportés, ni entre verre, même section; fournir plan et coupe au 1/20ème pour **comprendre** le projet,
- faitage à tuiles sans emboîtement, à crêts et embarures,
- pas de volet roulant pour les occultations,
- sur les bâtiments anciens, les enduits seront réalisés à la chaux naturelle, finition talochée et badigeon, pas de peinture, présenter échantillon sur site.

Façade Nord "La Tour" :

- pas de fenêtre bouchée d'aspect maçonné, mais fermeture par persienne bois sur la maçonnerie,
- fenêtres à petits bois assemblés au RDC.

La Grange - Les Fleurs :

- on retiendra le modèle des petites lucarnes, et un seul format de lucarne sur l'ensemble,
- pas de balcon en façade Sud-Est qui perturbe la **composition** de la façade.

Château façade Nord :

- prévoir persiennes bois pour fermer les ouvertures bouchées.

L'architecte des Bâtiments de France

Laure d'HAUTEVILLE